

DÉLÉGATION POUR L'ADOPTION D'UNE LANGUE AUXILIAIRE INTERNATIONALE

SECRETARE GÉNÉRAL :

M. L. LEAU
6, RUE VAVIN, 6
PARIS (6^e)

TRÉSORIER :

M. L. COUTURAT
7, RUE PIERRE-NICOLE, 7
PARIS (5^e)

Paris, le 1. Novembre 1907.

Monsieur et honoré Collègue,

Nous avons l'honneur de vous informer que le Comité de la Délégation, dont vous faites partie, a tenu 18 séances, à Paris, du 15 au 24 Octobre 1907, et a pris les décisions dont nous vous envoyons ci-joint 2 copies. Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité, sauf une, relative aux digrammes (22 octobre). Bien que ces décisions soient définitivement acquises, le Comité a décidé, par déférence pour les membres absents et non représentés, de solliciter leur adhésion et approbation formelle. Nous venons donc en son nom vous inviter à bien vouloir signer une des copies ci-jointes et nous la retourner.

Vous recevrez bientôt un Rapport sur les travaux du Comité, qui vous fera connaître le résumé de ses délibérations et qui justifiera ses décisions. Nous espérons qu'elles auront votre approbation entière, et que vous voudrez bien en accélérer l'exécution par tous les moyens qui sont en votre pouvoir.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Un des secrétaires du Comité,

Louis Couturat

